

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 212

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 10 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Septembre 1981

Une perle trouvée dans *Le Mois*, publication de la Société de banque suisse (7/1981) : « Dans le secteur hôtelier suisse, cette évolution a généré des efforts considérables. » (En français : engendré...)

Intervenir

A part son sens juridique (intervenir au cours d'une procédure : une ordonnance est intervenue), ce verbe suppose en principe une volonté consciente d'intervention et s'applique aux personnes : il intervient dans les affaires d'autrui.

Il peut aussi s'appliquer aux choses, mais seulement dans la mesure où il signifie : avoir lieu pendant le déroulement de quelque chose : « Une bataille intervint et changea la situation des belligérants » (Littré).

Il est abusif de le substituer systématiquement à « survenir » ou « avoir lieu », comme dans cette phrase : un vote est *intervenue* à la fin du débat.

(Défense du français, No 212, septembre 1981)

« Engineering » (ingénierie)

Ce mal plaisant intrus n'a pas seulement été condamné par l'Académie, il a officiellement un équivalent français : ingénierie.

Le mot anglais a d'ailleurs un sens général, recouvrant de nombreuses acceptions pour chacune desquelles existe un équivalent : pour *agricultural engineering*, génie agricole ; pour *mechanical engineering*, équipement en matériel ; pour *job engineering*, organisation du travail ; pour *engineering department*, bureau d'études ; pour *engineering archiverments*, réalisations techniques, etc.

« Ingénierie » est utilisé pour les cas les plus courants.

(Défense du français, No 212, septembre 1981)

« Chef de presse »

Trop fréquente dans la presse romande, cette locution est une traduction littérale de l'allemand (si l'on peut dire) *Pressechef*. Une fois de plus, un emprunt à notre vocabulaire nous revient sous sa forme germanisée.

On dit en français : chef du service de presse, ou du bureau de presse.

(Défense du français, No 212, septembre 1981)

Content

D'un quotidien lausannois, à propos de la rencontre Saint-Etienne - Dynamo Berlin : « ... les supporters verts auront eu leur *comptant* (!) d'émotions fortes. »

Avoir d'une chose autant qu'on le désire se dit : avoir son content de...

Le mot date de la fin du XVe siècle. Avoir son content = être comblé.

(Défense du français, No 212, septembre 1981)

Non(-)

L'emploi de « non » comme préfixe est soumis à la même règle que « quasi » : trait d'union quand il s'agit d'un substantif, pas de trait d'union pour un adjectif (une quasi-unanimité ; ils sont quasi unanimes).

Exemples : la non-assistance ; la non-belligérance ; un non-conformiste ; des non-alignés. Mais : des gens non conformistes ; des pays non alignés.

(Défense du français, No 212, septembre 1981)

Scanographe

Notre fiche (du mois de juin) concernant le mot *scanner* appelle un complément.

En 1977, sur la proposition du professeur Bernard, président de la commission de terminologie du ministère de la Santé, l'Académie française a adopté l'équivalent « scanographe » (avec un seul n) pour désigner l'appareil de radiographie réalisant des coupes d'organes et traitant les données obtenues par une calculatrice.

Elle a également adopté « scanographie » (la méthode) et « scanographe » (l'utilisateur).

(Défense du français, No 212, septembre 1981)